



DE L'ORDRE ET DES LOIS

Vol. 6

Montreal, Mercredi 4 Juillet 1838

No 100

MELANGES.

BERNADOTTE ET LA DEVINE-RESSE.

Lorsque Bernadotte quitta définitivement les départements de l'Ouest, il emporta l'estime de tous les partis qu'il avait rapprochés; la rébellion était entièrement éteinte dans ces contrées: elle n'y reparut plus.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre la pacification de l'Ouest et la guerre de 1805, nous trouvons parmi nos documents un récit qui prouve que si l'on peut contester, en quelques points, le parallèle établi entre Bonaparte et Bernadotte, on est au moins forcé de convenir que le dernier fut l'égal du premier dans la confiance aux pressentiments, et dans une certaine foi à la prédestination.

La Louisiane avait été cédée à la France par un traité signé à Saint-Idephonse le 1er mai 1801: le premier consul, obsédé par une sorte d'instinct qui lui montrait sans cesse Bernadotte en opposition avec ses projets, songea à s'en débarrasser, en le jetant avec honneur hors de sa sphère: il lui offrit donc le gouvernement de cette colonie. Bernadotte accepta sur-le-champ et persista dans son acceptation malgré toutes les représentations de ses amis, qui regrettaient de le voir s'éloigner de la France. Ce gouvernement lui convenait sous tous les rapports. Il se flattait d'y trouver le moyen de se soustraire à la domination de Bonaparte, comme il en avait assez souvent témoigné le désir; il y voyait aussi un chemin ouvert à cette élévation qu'il rêvait depuis son enfance. Bernadotte possédait, d'ailleurs, des notions sur les exactes qu'étaient sur la population et les ressources qu'offrait la rive droite du Mississippi et les ports qui commandent le golfe du Mexique.

La Louisiane, enfin, apparaissait à Bernadotte comme le siège d'une domination qu'il lui serait facile d'agrandir. Il demandait au consul six mille hommes, nourris et soldés pendant deux ans, et lui offrait de les prendre ensuite à sa charge. Bonaparte se montra disposé à accéder à ses demandes; mais les affaires s'embrouillaient avec l'Angleterre; il abandonna ce projet, et se décida à vendre la Louisiane aux Etats-Unis.

Ce fut pour le général Bernadotte un des plus grands chagrins qu'il eût éprouvés de sa vie. Le consul chercha à le consoler, mais oubliant son but principal; celui d'élever un lieutenant incommode. Il lui proposa d'aller à Washington pour terminer les négociations commencées avec Jefferson, et d'y rester en qualité d'ambassadeur de France aux Etats-Unis. Tout cette fois Bernadotte fut convenu, et le départ ne pouvait manquer d'être prochain.

La frégate qui devait porter Bernadotte dans le Nouveau Monde était prête à la veille de son départ de La Rochelle; une partie de ses effets y avait été déjà transportée: il partit de Paris pour aller à la Grange prendre sa femme et son fils, ne doutant plus que ses destinées ne fussent en Amérique pour le reste de sa vie. Le colonel Gérard, son premier aide-de-camp et son ami, avait voulu suivre sa fortune; ils étaient tous les quatre dans la même voiture, qui venait de passer la grille. Le général jeta un dernier regard sur sa demeure, en disant: "C'est sans doute pour la dernière fois que je vois cette humble terre."

— Je ne le crois pas, mon général, répondit le colonel Gérard; et ces mots furent prononcés d'un ton qui semblait promettre de quelque notion secrète. Comment, mon général, reprit avec vivacité le colonel Gérard, et quel motif as-tu pour en douter? Bernadotte, qui n'était pas aussi simple que son mari d'aller en Amérique, ne se montra pas moins empressé de descendre au colonel le fond de sa pensée. "Pardieu, il y a quelques jours, leur dit Gérard, j'ai eu de mes parentes qui s'intéressent beaucoup à moi; un si long voyage l'affligeait; elle s'exagérait les dangers de mer auxquelles j'allais être exposé."

Elle me parla d'une vieille femme dont les prédictions étaient fort remarquables, et, en en ce qu'elle s'accomplissent

ordinairement. Ma parente voulut consulter cette pythonisse; par condescendance, je consentis à l'accompagner chez elle. Après lui avoir parlé vaguement de mon prochain départ pour des contrées outre-mer elle lui demanda si je reviendrais jamais en France. La sibylle répondit: "Consolez-vous, le départ de votre parent n'aura pas lieu, ni celui de son général; des événements imprévus y mettront obstacle et vous le reverrez plus tôt que vous ne pensez. Ma parente m'a montré tant de confiance en cette prédiction, qu'elle a fini par me faire partager sa crédulité; j'ai le pressentiment que nous reverrons la Grange.—Oh! ma foi, reprit le général, au ton de ta première ouverture, je m'attendais à quelque raison plus sérieuse." Madame Bernadotte, qui aurait voulu que les paroles du colonel eussent été mieux fondées, perdit son illusion d'un moment, et l'on finit par en rire en continuant la route. Dès son arrivée à La Rochelle, le général apprit qu'une dépêche télégraphique, arrivée la veille lui enlevait la frégate promise, et qu'elle allait transporter le général Ernouf à la Guadeloupe, où une insurrection venait d'éclater. Dans la nuit même Bernadotte reçut un courrier du ministre de la marine, qui, en l'informant de cette décision du premier consul, lui annonçait qu'une autre frégate, armée et équipée à Brest, viendrait incessamment le prendre à La Rochelle, pour le conduire à sa destination. Le général communiqua en riant cette dépêche à son aide-de-camp: Voilà, lui dit-il, l'événement imprévu prêt par sa sagesse; mais il n'aboutit qu'à nous faire passer ici quelques jours ennuyeux.

Cependant la frégate qui devait venir prendre Bernadotte à La Rochelle reçut, en sortant de Brest, le signal de rentrer; elle devait maintenant porter à Saint-Domingue environ deux millions pour fournir aux besoins les plus pressants de l'armée. Un officier, débarqué au Havre, avait appris au premier consul l'état de détresse où se trouvait alors Rochambeau, l'urgente nécessité de lui fournir les moyens de conserver cette colonie. Le ministre Desrèes, en informant le général ambassadeur de ce nouveau retard, lui annonça qu'une frégate en réparation à Rochefort serait bientôt prête à prendre mer; que le préfet maritime avait ordre de presser les réparations, et d'exécuter ce que le général lui prescrivait pour la distribution et l'arrangement intérieur. Bernadotte se rendit à Rochefort, afin de s'aboucher avec ce fonctionnaire, et de voir par lui-même en quel état se trouvait la frégate qu'on lui destinait. Le préfet assura que sous quatre jours elle pourrait mouiller entre La Rochelle et l'île d'Aix.

Retiré à La Rochelle, Bernadotte dit gaiement à Gérard: "Voilà bien encore un accident imprévu prêt par sa sagesse; mais nous nous n'irons pas moins en Amérique, e. tu ne reverras pas la Grange." Qu'en savons-nous! répondit le colonel; nous en sommes au second obstacle inattendu, n'en peut-il arriver un troisième? Gérard parlait encore lorsqu'on annonça le commandant de la place, qui remit au général ses lettres de Paris, avec le *Moniteur*. Par ces dépêches, Bernadotte apprit que la négociation qu'il allait suivre à Washington était terminée, et que la Louisiane était définitivement cédée aux Etats-Unis. Le *Moniteur* lui apprit la déclaration de guerre de l'Angleterre à la France. "Oh! pour le coup, s'écria-t-il en s'adressant à son aide-de-camp, je veux donner raison à la sibylle, prépare-toi à partir sur-le-champ pour porter au premier consul la lettre que je vais faire;" et il écrivit: "A mon retour de Rochefort à La Rochelle, j'apprends des événements qui me font regarder ma mission en Amérique comme terminée, et je vois dans le *Moniteur*, que l'Angleterre déclare la guerre à la France. J'offre au gouvernement mes services et mon épée; je partirai demain pour Paris." Une heure après le colonel Gérard était en route; le général partit le lendemain avec sa femme et son fils.

Le premier consul n'apprit pas sans colère que Bernadotte eût pris si lestement son parti, et qu'il revint à Paris sans son ordre. Joseph, sa femme et sa famille parvinrent à l'apaiser: le général conserva son traitement de commandant en chef; mais il n'était pas en ce moment de nouvelle destination. Les amis et les parents s'intéressèrent vivement à remettre Bernadotte en bon accord avec le premier consul. Bonaparte n'était

organisé ni pour la haine ni pour la crainte; il désirait que toute sa famille, pour être forte, fût toujours unie. Lorsque le Béarnais parvint aux Tuileries, il lui faisait un accueil bienveillant, le regardant comme un homme propre aux grandes choses, mais tourné par une ambition qui ne trouverait jamais sa place dans la sphère d'une domination absolue.

Le général et son aide-de-camp avaient donc revu la Grange, et Bonaparte laissait au premier le temps de réfléchir sur les vicissitudes des choses humaines et sur les prédictions. Dans cette période d'inaction, qu'il supportait avec peine, Bernadotte dit un jour à son ami: "Eh! comment va ta vieille devineresse, qui nous avait si bien prédit notre retour ici?—Ma foi, général, je n'en sais rien; mais j'avoue que j'ai souvent pensé à cette prophétie... On m'assure qu'elle en a fait depuis que n'ont pas été moins exactes... Aujourd'hui que tout prend une marche si extraordinaire (janvier 1801), il serait curieux de savoir ce qu'elle aurait à vous raconter!—Pardieu! volontiers, répondit le général... Informe-toi de sa demeure, et prends les mesures pour que nous passions la voir sans être reconnus."

Aux jour et heure donnés par la pythonisse, Bernadotte et Gérard arrivèrent à un logement de médiocre apparence. Le colonel présente son ami comme un négociant très-riche, qui fait de grandes entreprises commerciales sur diverses places de l'Amérique, et qui vient de faire un voyage à bord d'un grand bâtiment. La vieille femme, toisant le général d'un air d'incrédulité, disposa son tarot, et parut bientôt plongée dans de profondes contemplations, et garda long-temps le silence. Levant enfin les yeux sur Bernadotte: "Monsieur, lui dit-elle, vous n'êtes pas négociant, vous êtes militaire, et même dans les hauts grades." Sur les assurances qu'on lui donna du contraire, elle sourit en hochant la tête, et continua: "Eh bien!—Monsieur, si vous vous livrez à des opérations de commerce, le succès ne couronnera pas vos entreprises, et vous serez forcé de les abandonner pour suivre la route qui vous est tracée." Elle reprend les cartes, les examine de nouveau, et parait les combiner avec une grande attention. "Monsieur, poursuivit-elle, non seulement vous êtes dans les hauts grades militaires, mais vous êtes on vous serez parent de l'empereur.—De quel empereur? s'écrièrent à la fois les deux consultants.—Je voulais dire du premier consul... mais bientôt vous le verrez empereur." Puis ses doigts se promenant sur les points cabalistiques dont la table est couverte, et elle parait frappée d'une nouvelle vision. "Oui, dit-elle, il sera empereur!... Mais voilà quelques nuages qui vous séparent." Bernadotte jette un regard d'intelligence sur Gérard. La devineresse poursuivit: "Il n'a pourtant pour vous aucun éloignement, et vous éprouvez de l'affection pour lui... Ah! comme son étoile monte!" La vieille s'arrête un instant, et sa figure semble s'allonger de surprise... "Monsieur! reprend-elle avec feu, il faut éviter de vous brouiller avec lui, car il sera bien puissant... Il verra tout le monde à ses pieds... Et vous, loin, bien loin de lui, vous serez roi... Oui répete-t-elle, en grossissant sa voix, vous serez roi..." Et la suspension se prolongeant: "Eh bien! lui dit le colonel.—Je n'en puis annoncer davantage, car je ne vois plus rien," murmura la vieille avec humeur, en ramassant brusquement tout son grimoire, et paraissant accablée de fatigue.

Le général et son aide-de-camp étaient entrés chez cette femme, croyant y trouver un sujet de plaisanterie; ils en sortirent sérieux et pensifs. Bernadotte fut d'abord tenté de croire qu'il y avait quelque mystification dans ce qui venait de se passer; mais l'attachement et la loyauté du colonel lui firent repousser une telle supposition. Ils se sont bien souvent rappelés cette scène: ni le roi ni le maréchal n'ont pu l'oublier.

Quelques mois après ce que nous venons de raconter, Bonaparte acheva d'anéantir cette république, dont le nom devait traîner deux ans encore dans les almanachs, comme une vaine dérision. La voix du héros de cette histoire fut certainement l'une des dernières qui osèrent revendiquer l'effet des promesses du 18 brumaire au matin, et la conservation de ce gouvernement populaire si chèrement acquis, si malheureusement

abandonné. Bernadotte s'était élevé aussi, dans le conseil d'état, contre le concordat, qui pouvait res-ouder un jour les chaînes sacrées de la France, et contre la Légion-d'Honneur, ordre quasi-chevaleresque, qui venait étendre ses nouveaux parchemins sur le pacte civique qu'une génération traquait depuis dix ans avec son sang.

TOUCHARD-LAYOSSE.

DECOUVERTE DU PASSAGE DU NORD-OUEST. (Suite et fin.)

Au même moment, ils aperçurent, assez près d'eux, un petit camp d'Esquimaux, vers lequel ils dirigèrent immédiatement leurs pas. Les hommes étaient absents pour la chasse; les femmes et les enfants coururent à leurs bateaux, dans la plus grande alarme, laissant derrière eux un homme infirme, qui était dans l'angoisse de la peur. Quelques paroles d'amitié firent disparaître ces appréhensions, et ramener les Esquimaux, qui furent également surpris et satisfaits de contempler des hommes blancs. Ils mirent devant les explorateurs, de la viande de rennes fraîche et de l'huile de veau marin.

M. Simpson alors se détermina à adopter un mode expéditif de voyager, en obtenant le prêt d'un des *Ouits* ou canot de peaux pour une famille, afin de transporter le détachement à la Pointe Barrow, que ces peuples semblaient bien connaître, comme en témoignait la terre.

Quatre rames furent adaptées, avec de solides courroies, à cette étrange embarcation. Avant le départ, les chasseurs arrivèrent, et des présents de tabac, d'alcines, de boutons, etc. furent faits à tous les habitants du campement; ce dont ils furent hautement satisfaits.

L'entrée de Dease a cinq miles de large, en cet endroit; mais la terre est si basse qu'une côte est à peine visible à l'autre, les jours du temps le plus serein. Il soufflait alors un fort vent de Nord-Est, ramenant un brouillard dense et froid; mais la traversée fut effectuée à l'aide du bateau. Les vagues couraient hautes, et le camp de peaux les surmontait avec une grande légèreté; le détachement campa sur la côte Ouest de l'entrée. Les bancs à l'écart de bonne gelée, de huit à dix pieds de hauteur; le pays était parfaitement plat, abondant en petites lacs, et produisait une herbe très courte; mais le dégel n'avait pas pénétré à plus de deux pouces de la surface de la terre, tandis que le fond de l'eau, le long de la côte, était encore impénétrablement gelé. Pas une souche de bois ne fut trouvée sur ce sol de désolation; mais le détachement suivit l'exemple des natifs, et fit son feu avec des racines de saules naines, dans une petite cheminée de gozon. Le lendemain matin, 3 août, le brouillard s'éclaircit un peu, mais il était encore amèrement froid et la houle battait violemment sur les dehors de la lourde tige de glace, qui gisaient amassées sur la côte.

Passer au delà, était un travail dangereux; mais la bonne qualité de leur bateau, après une épreuve sévère, les transporta en sûreté. La terre courut pendant cinq mille au nord, puis tourna au nord-ouest, au delà de quoi à la *Pointe Christie*, fut observé le 71e degré, 12 minutes, 36 secondes de latitude. Delà, la côte s'inclinait plus à l'ouest pendant dix miles, formant deux pointes et une baie que M. Simpson nomma, d'après les facteurs en chef, *Charles et Rowland*, et d'après le chef du négociant, *Ross*. Le détachement alors gagna ce qui parut une grande baie, où il fit halte pendant deux à trois heures, pour attendre que le brouillard se soit dissipé, ne sachant point par quel chemin il fallait se diriger. Dans la soirée, les vœux furent comblés et le temps s'améliora sensiblement. On put alors s'assurer que la baie avait seulement quatre miles d'étendue; sa profondeur, au milieu, était d'une brasse et demie, sur un fond de sable; celle de l'entrée de Dease fut trouvée après être de deux brasses, sur un fond de boue, étant la plus grande profondeur entre le *Rocher du Retour* et la *Pointe Barrow*, excepté à dix miles sud-est du *Cap Allott*, où trois brasses furent sondées, en revenant. Après avoir traversé la *Baie de Mackenzie*, la côte s'incline pendant huit à neuf miles à l'ouest et au nord-ouest. Un corps de glace compacte, s'étend tout le long et au delà du rayon vi-

suel vers la mer; mais le détachement transporta son léger bâtiment au delà de cette formidable barrière, et traça son chemin à travers des canaux étroits près de la côte.

A minuit, ils passèrent l'embouchure d'une belle et profonde rivière, d'un quart de mille de large, à laquelle M. Simpson donna le nom de *Bellevue*, et en moins d'une heure après, le soleil levant les gratifia de la *Pointe Barrow*, sortant au nord, nord-ouest. Ils traversèrent bientôt la *Baie d'Elson*, qui, dans un calme parfait, avait acquis une couche de jeune glace; mais ils eurent beaucoup de difficulté à tracer leur passage à travers d'un monceau de glaces, large et épais, qui restait sur la côte. En atteignant la Pointe, et en voyant l'Océan s'étendre au loin vers le sud, ils hissèrent leur drapeau et, par trois acclamations, prirent possession de leurs découvertes au nom de Sa Majesté.

La *Pointe Barrow* est un récif bas, composé de gravier et de sable brut, que la pression de la glace avait repoussés en nombreux remparts, qui, vus de loin, assument l'apparence de grands et fiers rochers. A la place où le détachement prit terre, elle a seulement un quart de mille de travers, mais elle est plus longue vers son extrémité. Le premier objet qui se présenta, en jetant les regards à la ronde, au lieu du débarquement, fut un immense cimetière. Les cadavres gisaient exposés de la manière la plus horrible et les plus dégoûtants si frais que les hommes furent alarmés que le coléra ou quelque autre maladie mortelle n'exercerait leurs ravages au milieu des natifs. Deux campements considérables de natifs se remarquaient à une petite distance sur la Pointe, mais pas un des habitants ne s'aventura de s'approcher jusqu'à ce que le détachement leur fit une visite et dissipât leurs appréhensions par les expressions oratoires d'amitié.

Un vil trafic commença alors, après quoi les femmes formèrent un cercle, et chantaient une variété d'airs, dont quelques uns étaient agréables à l'oreille. Toute la conduite de ce peuple fut extrêmement amicale, ils semblaient être bien familiers, si non avec les personnes, du moins avec le caractère des hommes blancs, et se montraient passionnés pour le tabac.

Vers le nord, d'énormes berges de glaces couvrent l'Océan; mais vers l'ouest il y a un beau canal ouvert, qui s'étend, suivant ce qu'assurèrent les Esquimaux, tout le long du sud, et l'aspect, dans cette direction, était si invitante que M. Simpson n'eut pas hésité un moment à poursuivre son voyage jusqu'à l'entrée de Cook, dans son canot de peaux, si son objet eût été d'accomplir ce trajet. Les natifs l'informèrent que les vœux marins se jouaient en multitude au milieu des glaces.

La marée était haute, entre une heure et deux heures du matin et du soir l'élévation du flux est de quatorze pouces, et le flot vient de l'ouest. Des observations furent faites, qui déterminèrent la position de la place du débarquement être, en latitude nord, au 71e degré, 23 minutes, 23 secondes, et en longitude au 156e degré, 20 minutes, 0 seconde, ouest, s'accordant exactement avec les observations de M. Elson. Les explorateurs dirent alors adieu à leurs aimables hôtes, se décidèrent à se mettre en route pour le retour.

Du Fort Norman, ils allèrent vers l'extrémité Méridionale du *Lac de Great Bear*. Ils devaient passer l'hiver dans ce lieu, et delà hâler leurs bateaux à travers la rivière Coppermine, afin de reprendre leur exploration vers l'est, à l'ouverture de la navigation, en Juillet prochain, dans la vue de joindre les découvertes de Sir John Franklin et du capitaine Back, de la *Pointe Turnagain* à la Rivière du Grand Poisson (*Great Fish River*). Il est probable qu'ils obtiendront de ce côté les mêmes succès qui couronneront leurs efforts vers le nord.

Les découvertes qui viennent d'être faites laissent maintenant bien peu de travail à accomplir pour explorer totalement toutes les côtes du nord-ouest. Celles de l'année passée sont entièrement confinées sur le territoire Russe, qui prend de la rive gauche de la rivière Mackenzie jusqu'au cap Liaburn, vers le Détroit de Behring. L'exploration de cette année sera entièrement sur les possessions britanniques et tendra à joindre les explorations précédentes. Maintenant qu'on a une connaissance plus par-

ticulière de ces pays, dans lesquels on n'avait pu pénétrer jusqu'à ce jour, il reste démontré que le passage du nord-ouest, quoique présentant des canaux ouverts dans presque toute son étendue, ne pourra jamais devenir navigable pour le dessein qu'on se proposait, à moins d'une commotion de la nature qui déroute ces énormes monceaux de glaces qui semblent attachés au Pôle. La postérité n'en devra pas moins une somme de reconnaissance à la compagnie de la Baie d'Hudson, qui a accompli ce que des dépenses énormes et des expéditions considérables autant que réitérées n'avaient pu terminer jusqu'à ce jour. Il est peu probable que les terres découvertes deviennent jamais de grande utilité, car le climat rigoureux, sera sans cesse un obstacle à la formation d'établissements. Mais les sciences peuvent tirer de ces déserts quelque chose pour l'agrandissement de leur sphère, déjà si étendue; il n'est donc pas douteux que la minéralogie, l'histoire naturelle, la botanique et la médecine ne s'enrichissent bientôt des fruits nouveaux de ses importantes découvertes.

POESIE.

LA CHUTE D'UN ANGE.

Par M. de Lamartine.

FRAGMENT DU LIVRE PRIMITIF.

Hommes, ne dites pas, en adonnant ces pages: Dieu ne se taille pas la plume de roseau, Ni le burin de fer, ni l'aile de l'oiseau; Il n'écrit pas son nom, comme un enfant qui joue, Sur la feuille de l'herbe ou le morceau de boue. Quel marbre ou quel granit, quel bronze ou quel airain, Si son doigt les touchait, ne fondrait sous sa main? Il ne renferme pas l'éternelle pensée " Dans une lettre morte aussitôt que tracée; " Les langues que bourdonne un insecte ici bas, " S'il était dans des sons ne le contrediraient pas!"

Pour préférer de Dieu l'ineffable parole, Et par-delà ces souffles humains qui frappent un vent qui vole? La langue qu'il écrit échoit éternellement; Ses lettres sont ces feux, monde du firmament, Et par-delà ces cieux des lettres plus profondes, Mondes étincelants voilés par d'autres mondes. Le seul livre divin dans lequel il écrit Son nom toujours croissant, homme, c'est ton esprit!

C'est ta raison, miroir de la raison suprême, Où se peint dans ta nuit quelque ombre de lui-même, Il nous parle, ô mortels, mais c'est par ce seul sens! Toute bouche de chair altère ses accents. L'intelligence en nous, hors de nous la nature, Voilà les voix de Dieu, le reste est imposture! " Dieu dit à la raison: Je suis celui, qui suis; " Par moi seul enfanté, de moi-même je vis; " Tout nom qui m'est donné par l'homme est un blasphème."

Nul ne peut prononcer tous mes noms que moi-même! Mes ouvrages et moi nous ne sommes pas deux, Comme l'ombre du corps je me sépare d'eux; Mais si le corps s'en va, l'image s'évapore: Qui pourrait séparer le rayon de l'aurore? Le monde est mon regard qui se contemple en soi, Formes, substance, esprit, qu'est-ce qui n'est pas moi?

Le cas social à grandir destiné, O à des notes natures un fondement inné; Cet ineffable instinct de justice suprême Qui proteste en secret en nous contre nous-même, Invisible balance où nous pesons sans poids, Sans pouvoir incliner un des bassins du doigt, Depuis le corps sanglant du juste qu'on immole Jusqu'au cheveu qui tombe et que le vent nous vole!

A. DE LAMARTINE.

ont jamais donné au gouvernement d'au- tant d'influence que celle de leurs propres votes.

Les circonstances de la nomination de M. Leclère, en outre, suggèrent un autre sujet de crainte aux constitutionnels de cette province. Nous tenons d'une source passable, que M. Leclère a reçu du secrétaire en chef M. Buller, ordre de se servir du Courrier pour faire connaître au public les particularités de sa nomination. (Ceci a été confirmé depuis par M. Leclère, dans le Herald.)

Maintenant, nous n'avons aucun sentiment personnel quelconque contre le Courrier, et comme nous ne le lisons jamais, nous ne pouvons, même si nous le voulions, nous opposer à sa publication spéciale. Mais le Courrier est connu pour être l'organe de la partie politique au quel nous pensons que lord Durham et M. Buller sont attachés, et toute liaison entre ce journal et le gouvernement existant ne peut manquer d'être considérée comme un moyen de nos différents provinciaux avec le libéralisme impérial. Et si cela était une fois connu des constitutionnels, cela deviendrait aussi fatal à la mission de lord Durham que le vieux levain de conciliation nationale lui-même. Nous n'avons pas une ombre de doute sur la fermeté personnelle de sa seigneurie à ce sujet, mais nous avons fièrement confiance que nous ne trouvons pas une garantie aussi satisfaisante dans la position politique ou sociale qu'occupent en Angleterre quelques personnes de sa suite.

En terminant nous ne pouvons trop vivement exprimer notre profonde conviction que deux des conditions essentielles du succès de la mission de lord Durham sont une indépendance complète pour l'origine nationale, et un oubli de tout libéralisme impérial. Avec ces deux conditions lord Durham réussira, sans elles, il ne pourrait réussir.

A la requête du Herald nous avons reproduit son article en entier; après l'avoir lu et relu, nous pensons encore que ce journal est le plus libéral en tout ceci en l'origine de M. Leclère; et nous nous laissons la question simple ment: Si M. Thom est élu revêtu de toutes les charges qui sont à M. Leclère, le Herald sera-t-il possible?

ÉTATS-UNIS.—Nos voisins continuent leurs actes hostiles. Le nommé Anderson, un de ceux qui avaient pris une part plus active dans tous les troubles, et le seul qui ait été mis en jugement, a été déclaré innocent par un jury de Worcester, quoique les preuves de sa culpabilité fussent évidentes comme le jour.

Le bateau à vapeur Télégraphe est destiné par les autorités des États-Unis, à faire le service sur les Lacs pour veiller au maintien de la neutralité. Ce vaisseau est armé de six canons et monté par une compagnie de troupes régulières. Sans doute il sera aussi très utilement employé par les jurés sympathiques.

CHRONIQUE.—Il paraît que les sauvages du nord ont été décidés à garder la paix et ont consenti à se rendre possiblement dans les nouveaux territoires qui leur sont assignés.

PAQUEBOTS À VAPEUR.—Le Great Western est reparti de New-York avec environ 100 passagers de chambre.

Une discussion assez vive s'est élevée à New-York au sujet de la prétention exprimée par le capitaine du Great Western et du Sirius d'être arrivés le premier d'Angleterre à New-York. Le Sirius est en effet arrivé le premier à New-York, mais le capit. Hoistin du Great Western prétend qu'il venait d'Irlande et non d'Angleterre. Cette distinction absurde paraît fort avoir indisposé le public contre lui.

Sir Geo. Arthur est parti de Toronto pour Hamilton le 23 courant.

Le prince de Joinville est reparti pour la France, après avoir donné à bord de l'Herminette un magnifique banquet aux français résidents à New-York, qui lui avaient offert un dîner à l'hôtel d'Astor. Le prince se rendait lui-même sur un bateau à vapeur engagé à cette fin pour prendre ses invités à New-York et les conduire à New-Port.

Le fameux bill de la trésorerie des États-Unis a été rejeté par 111 contre 125. Une motion pour reprendre le sujet en considération a été aussi rejetée.

Nous avons appris avec autant d'admiration que de plaisir la manière adroite et énergique avec laquelle M. Leclère a été nommé à Québec, et nous sommes convaincus que tout à la fois d'un de nos confères de Québec s'est tiré d'une querelle avec un autre membre de la presse. Lorsque l'on est provoqué en duel, faire arrêter le principal et renvoyer le second, voilà ce qu'on peut appeler de l'adresse, Cleverness. Nous nous promettons bien d'adopter la recette donnée par un membre aussi respectable de la presse, et nous donnons avis public qui dorénavant si quelqu'un s'avise de nous envoyer

un cartel, il recevra immédiatement la visite de notre ami le grand connétable et son second celle de quelques Gentleman doués de bons bras.

POLICE.—La nouvelle police s'est déjà montrée fort efficace et a déjà rendu de grands services au public, en arrêtant nombre d'individus suspects et dangereux, et en réprimant plusieurs abus au nombre desquels sont ceux que nous lui avons signalés.

Nous serait-il permis encore de prier le magistrat de police de faire veiller particulièrement à ce que l'on ne tire point de coups de fusil dans l'intérieur de la ville. Tous les jours il arrive des accidents et la semaine dernière encore, une balle tirée ainsi fort imprudemment a traversé le mur de bois d'un atelier dans lequel travaillaient cinq ou six ouvriers, percé d'outre en outre un bassin de fer-blanc dans lequel un d'eux se lavait les mains, et s'est logée dans l'autre côté de la cloison, mettant en danger imminent la vie de plusieurs personnes.

M. le magistrat de police, pourrait-il aussi débarrasser la ville d'un ou deux individus qui la troublent singulièrement, et entre autres de certain individu toujours ivre ou fou, qui parcourt les rues, un bâton à la main, jurant, tempêtant, menaçant et parfois frappant à droite et à gauche.

COUR DU BANC ROY.—Dans son dernier terme, fini le 20 juin, cette cour a débouté l'action de Messire Naut, vs. l'évêque de Montréal et de Messire Naud vs. Messire Lafrance.

COMITÉ DE COMMERCE.—Samedi dernier, une assemblée des souscripteurs du comité de commerce a eu lieu en cette ville, et les personnes suivantes ont été nommées membres du comité pour l'année suivante: A. Cavillier, J. T. Bronlgest, H. Stephens, A. Forie, J. Jameson, T. B. Anderson, H. L. Routé, T. Kay, O. Bostwick, Jr., James Logan, et Wm. Ritchie, Ecuyers.

A la demande des négociants de New-York, le capit. du Syrius a retardé le départ de ce navire jusqu'au 30 juin.

ACCIDENTS.—Nous regrettons d'avoir à annoncer que lord Durham et Sir John Colborne ont tous deux éprouvé des accidents qui auraient pu avoir des suites fort graves. Et sortant du Cornwallis pour s'embarquer dans la chaloupe qui devait le ramener à terre, le gouverneur fit un faux pas et tomba du haut de l'escalier du navire; il se serait grièvement blessé, si l'amiral qui se trouvait en bas n'eût amorti sa chute, son excellence n'a pas éprouvé de suites fatales.

Sir John Colborne a éprouvé une chute à cheval; pendant qu'il se promenait au petit galop, son cheval s'est abattu, et le général a été renversé assez rudement; sa chute n'a pourtant rien de sérieux. Sir John en a été quitte pour quelques égratignures au visage.

La Gazette de Québec donne les détails suivants sur la fête du couronnement à Québec.

«Le port de Québec présente aujourd'hui un spectacle tel qu'il a été donné à peu de personnes d'en voir en Amérique. Les nombreux vaisseaux de guerre dans le port, avec leurs mâts et leurs manœuvres chargés d'une profusion de bannières, de banderoles, avec les pavillons de toutes les nations, surmontés par l'étendard royal d'Angleterre à bord du vaisseau amiral, et une forêt de mâts de vaisseau marchands, aussi décorés de pavillons, le tout dominé par la citadelle du Cap-Diamant, où flotte aussi l'étendard royal, présente un coup d'œil ravissant.

«Une grande revue des gardes et autres troupes de la garnison a eu lieu dans le même temps sur les plaines d'Abraham. Leurs Excellences le Gouverneur-Général, comte de DUNHAM, le commandant en chef des troupes, sir JOHN COLBORNE, le vice-amiral commandant la station, sir CHARLES PAGET, et le major-général sir JAMES MACDONELL, commandant des gardes, avec un nombreux et brillant cortège d'officiers de terre et de mer s'y trouvaient.

«La comtesse de DUNHAM, les évêques de Kingston et de Smyrne, et une foule immense de citoyens y assistaient. L'artillerie a tiré 21 coups de canon, sept à la fois, alternativement avec un feu roulant par les troupes.»

Il paraît cependant qu'il y a eu invasion dans les illuminations des deux villes: à Montréal, les bâtiments du gouvernement n'avaient point une seule lumière et les propriétés particulières brillant d'un éclat extraordinaire; à Québec, le château fut sans doute seul illuminé, car l'avis suivant avait été placardé le matin dans toutes les rues. «En attendant, MM. les Français qui par notre tolérance, résident parmi nous, doivent se convaincre qu'il conviendrait mieux à leurs intérêts de se conduire avec un peu plus de modération qu'ils n'ont manifesté jusqu'ici, parce que le contraire, s'ils s'exposent à un danger, puisqu'à une nation accoutumée à la guerre, et disposée à la soutenir, il est indifférent de la faire pour s'opposer à des prétentions injustes,

A monsieur l'Editeur de l'Ami du Peuple. Monsieur, Veuillez, s'il vous plaît, insérer dans votre prochain journal le plaisir que j'ai éprouvé en passant dans le village de Boucherville, le 28 du courant, vers les neuf heures et demie du soir en observant une illumination des loyaux canadiens de sa majesté. Cette illumination offrait un coup-d'œil des plus superbes aux passants, particulièrement en y voyant le reflet des quantités de lumière à travers les branches d'arbres qui environnent leurs maisons dont l'aspect est enchanteur, étant placées sur la grande rue Ste Famille, en face du fleuve St. Laurent. Je termine en exprimant que cette illumination accompagnée d'une excellente musique et d'un défilé de musiquerie donnée suivant l'occasion, leur fait honneur tant pour le présent que de tout temps.

Ce village ayant été autrefois la pépinière des loyaux canadiens, j'ai un réel plaisir de dire en passant qu'il en reste encore. 29 juin 1838.

Extrait d'une lettre d'un Ministre Méthodiste de St. Anand, en date du 28 juin.— Lorsque je quitte Montréal, vous vous proposez de venir me voir avec votre famille. Nous nous sommes attendus depuis quelques jours, mais je suis fâché d'avoir à vous prier de remettre votre visite pour le présent ou de vous préparer à rencontrer du danger avec nous. Les rebelles sont à une place appelée Missisquoi Marsh, environ deux lieues de ce village; ils ont environ 1000 fusils, une quantité d'ammunition et six pièces de canon. De notre côté nous sommes tranquilles, nous n'avons ni troupes, ni milice, et même le petit nombre de volontaires que nous avions ont été renvoyés pour diminuer les dépenses. Nos villages ont envoyé leurs enfants et leurs femmes, et nous faisons la garde chacun son tour. Je n'ai pas vu les préparatifs des rebelles, mais un de mes voisins, un très-honnête homme, qui a été à Swanton, ces jours derniers, a vu de 6 à 700 hommes rassemblés, qui menaçaient d'envahir notre territoire le 3 ou le 4 de juillet.

BUREAU DE LA POLICE. Montréal 3 juillet 1838. SERGEANT P. E. LECLÈRE, ECR. J. P.

Le bureau présentant un grand nombre de délinquants pris durant la nuit précédente. Encore quelques jours comme celui-ci et Montréal se trouvera débarrassé de la canaille. Le premier accusé est Cyrille Benoit, pris en flagrant délit hier après-midi, et en train de jeter du poisson dans le canal. Après que M. Leclère lui eût fait comprendre que d'exposer sa nudité en face du monde n'était pas permis dans un pays civilisé, il fut renvoyé, avec la promesse que s'il revenait, il serait envoyé en prison pour quelques jours. Michel Pendergrast, trouvé ivre dans le faubourg St. Laurent; première offense pardonnée après promesse de n'y plus revenir.

Keenan Morrison sa femme et sa sœur. Bataille qui eut lieu au faubourg Québec hier soir. Keenan avait le visage égalisé, Morrison la tête fendue par une pelle et la femme Morrison présentait un œil percé et une bosse au front. D'après les témoignages de personnes présentes, et après des récriminations assez chaudes, surtout de la part des femmes, M. le Magistrat crut de son devoir d'envoyer les parties en prison pour cause de rébellion. Le magistrat a ordonné que les deux hommes soient relâchés sur caution.

Angèle Leclaire trouvée dans les rues au milieu de la nuit, dit pour se défendre qu'elle avait été placée là par un homme qui lui avait promis de lui procurer un emploi, mais n'a rien fait. Elle a été relâchée sur caution. Thomas Kennedy et sa femme. Ce couple respectable par leur âge de 60 à 70 ans, avait été arrêté à une noce, et comme la fête était de leur goût par le liquide délicieux qui coulait à grands flots, leur tête se troubla, ils perdirent leur chemin, et la querelle s'engagea pour découvrir qui avait raison. Par bonheur la garde intervint et rétablit l'accord en leur fournissant un glorieux coup de poing. Vu que c'était la première fois qu'ils faisaient à ce tribunal, ils furent excusés sur leur promesse de n'y plus revenir.

Mary Anne O'Neil a été trouvée se promenant dans la rue vers minuit. Malgré ses rires et ses minauderies, le Magistrat a cru devoir l'envoyer se promener en prison pendant 16 jours. Ce qui l'a rendu très sérieux. Mary Magan et Marguerite Scott trouvées dans les rues fort tard, sur leurs promesses de laisser la ville aujourd'hui, ont été renvoyées.

Stephen Dolly pour ivresse et pour avoir battu sa femme. La femme n'ayant pas jugé à propos de venir porter plainte, il a été renvoyé. Elizabeth Austin, vagabonde, en prison pour 16 jours. Louis Goussé, François Leblanc, Augustin St. Laurent et Pierre Bernard, quatre gamins de 10 à 15 ans trouvés dans la rue sur les trois heures du matin.

Ces quatre gamins ayant été reconnus par plusieurs des gardes comme des vagabonds, et personne ne les ayant réclamés, ils ont été envoyés pour 16 jours en prison. Owen Murphy et John Power pour assault, admis à caution. John Flan pour assault sur sa femme, admis à caution.

L'état suivant est extrait des registres de la nouvelle police de cette ville, qui a commencé ses opérations dans la soirée du 27 juin. Pour avoir troublé la paix publique. . . 26 Pour assaults et riots. . . 21 Pour avoir commis des larcins. . . 10 Pour désertion du service de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson. . . 1 Pour s'être baigné nu en face de la ville. . . 12 Pour vagabondage. . . 12 Pour tenir mauvais maison. . . 1 Total des arrestations, 72.

Parmi les désastres occasionnés par la perte de bateaux à vapeur depuis quelques mois, on compte 100 personnes qui ont péri sur le Ben Sherrod, 400 sur le Monmouth, 100 sur le Home, 120 sur la Moselle, 100 sur le Ben Franklin, 130 sur l'Oronoko, 30 sur le Washington, 100 sur le Pulaski.—Courrier des États-Unis.

MEXIQUE. On comprendra par la lecture de l'article suivant, tiré de l'Iris, journal publié à Mexico, à quel danger les Français qui se trouvent au Mexique sont exposés.—Courrier des États-Unis. «En attendant, MM. les Français qui par notre tolérance, résident parmi nous, doivent se convaincre qu'il conviendrait mieux à leurs intérêts de se conduire avec un peu plus de modération qu'ils n'ont manifesté jusqu'ici, parce que le contraire, s'ils s'exposent à un danger, puisqu'à une nation accoutumée à la guerre, et disposée à la soutenir, il est indifférent de la faire pour s'opposer à des prétentions injustes,

ou pour avoir expédié ad nos six mille Français, ou plus. Supposons ensuite que viennent la France avec mille Mole et deux mille Deffaudis, et trois mille Bazoche à la tête, et qu'ils détruiraient la république mexicaine comme un vil insecte (chose qui n'est pas si facile qu'il paraît) le résultat est que le mort, resté mort, et que les réclamants vertont à la fin leurs réclamations annihilées au moyen d'un arbitrage qui n'admet pas d'appel. UN SOLDAT.

(De la Gazette de Québec.) Parmi les documents transmis au congrès par M. le président des États-Unis avec son message du 20 juin, se trouve le rapport suivant adressé à son Excellence par M. POINSETT, ministre de la guerre: Département de la guerre, 19 juin 1838.

Monsieur.—A l'égard de cette partie de la résolution de la chambre des représentants du 11 de ce mois, qui a été renvoyée par votre ordre à ce département, j'ai l'honneur de dire qu' aussitôt qu'on eut reçu la nouvelle de la destruction du Sir Robert Peel, l'ordre fut envoyé à l'officier commandant au fort Niagara de détacher une partie de sa force pour Sacket's-Harbour; et peu après, les forces disponibles à New-York et au fort Monroe furent commandées, partie pour le même poste, partie pour Plattsburg, et partie pour Swanton sur la frontière du Vermont. En même temps il fut pris des mesures pour employer un bateau à vapeur monté d'une force militaire suffisante, pour des objets de police, sur chacun des lacs Erie et Ontario.

«Le département ayant depuis reçu l'information, communiquée par le gouverneur de l'état de New-York, que les perturbateurs de l'ordre public s'étaient réfugiés sur une partie des Mille Isles, situées dans la juridiction des États-Unis, où ils rassemblaient des armes et des munitions de guerre et préparaient des expéditions hostiles contre le Canada, le major-général Macomb fut envoyé à Sacket's-Harbour, pour prendre le commandement des forces sur la frontière du nord, avec ordre d'adopter des mesures promptes et vigoureuses pour maintenir les traités et pour exécuter les lois des États-Unis, et particulièrement de diriger, sans délai, des opérations contre les hommes sans loi qui, dans le but avoué de commettre des dépredations sur le territoire d'une puissance amie, se sont postés sur les lacs de la Saint-Laurent. Le général a depuis reçu instruction de placer une garde de troupes réglées à chacun des passages sur le fleuve et des bureaux de douane sur les lacs, afin de protéger les personnes et les propriétés des sujets de sa majesté britannique contre de nouveaux outrages, et il y a lieu de croire, d'après le caractère et la réputation bien méritée de cet officier, qu'il mettra ces instructions à effet, avec promptitude et avec énergie, autant que le lui permettra la force limitée sous son commandement.

«Quant à la "concentration" et aux "mouvements de troupes sur les frontières du nord et du nord-est des États-Unis"; le département n'a pas appris que les troupes réglées de Sa Majesté Britannique aient, jusqu'à présent, été stationnées le long de la frontière, comme on croit qu'elles doivent l'être fait par les volontaires et les milices du Haut et du Bas Canada, dont la force est estimée, par des juges compétents, à environ vingt-cinq mille hommes.

«Les troupes réglées maintenant dans les Canadas sont dix régiments de ligne de six-cent-cinquante hommes chacun; le nombre en doit être porté à quinze régiments; deux bataillons de gardes, de huit-cent-cinquante hommes chacun; deux régiments de cavalerie, chacun de trois cents hommes.

«Dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, les troupes réglées consistent en cinq régiments de ligne, six-cent-cinquante hommes chacun. On présume que la proportion ordinaire d'artillerie sera attachée aux troupes réglées dans ces colonies ainsi que dans les Canadas, ce qui feraient ensemble une force réglée de quinze à seize mille hommes.

«Bien respectueusement votre très-obéissant serviteur, J. R. POINSETT. Au président des États-Unis.» Son Excellence le major-général sir John Harvey, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, est arrivé à Québec hier, à bord de la corvette Charybdis. Il a été reçu au quai par une garde d'honneur et salué par le canon du Cap. Son Excellence loge à l'hôtel du Globe, ci-devant la résidence du gouverneur-général.—Gazette de Québec.

BUREAU DU SÉCRÉTAIRE, Québec, 28 Juin, 1838. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de nommer: Le Vice-Amiral sir Charles Paget, G. C. H. Le Major Général sir James MacDonell, C. C. B. et C. C. H., Le Lieutenant-Colonel Honorable Charles Grey, L'honorable Colonel George Comper, et l'honorable Charles Buller, membres du Conseil Spécial.

Ferme de prix à Vendre ou à échanger pour des propriétés dans ou près de la Cité de Montréal. CETTE ferme est située sur la rivière St. Louis, adjoignant au moulin, à environ quatre milles du florissant village de BEAUMARNOIS, à 25 milles de Montréal. La grandeur de cette ferme est de 6 arpents de front sur 30 arpents de profondeur, le sol d'une qualité supérieure. Il y a une MAISON, grange, étables, voutés, etc. Toutes ces bâties sont neuves et bâties dans le meilleur goût. Les clôtures sont en bon ordre, et une grande partie de la ferme est en bon état de culture. Les chemins sont bons. Les ustensils, les animaux, les semences, etc. seront vendus avec la ferme si l'acquéreur désire les acheter, et possession sera donnée immédiatement.

Les termes de paiement seront faciles. Cette propriété est très-avantageuse pour une personne qui désire exercer l'état de fermier. Pour les particularités et conditions, s'adresser au propriétaire, à son bureau, au vieux marché, près de la Douane. STANLEY BAGG. — 2 juin.—3m

MARCHANDISES SECHES. INDÉPENDamment des ventes par encans, le soussigné sera constamment et abondamment fourni d'un assortiment de marchandises de goût et d'entrepôt, pour être vendues en ventes privées. Ces marchandises proviennent de consignations; elles seront données à des prix réduits, et avec un court crédit. J. D. BERNARD, Agent. Montréal 20 juin 1838.

VENTES PAR ENCAN. PAR CUVILLIER & FILS. Eau-de-Vie Blanche, Genièvre, etc. S'ERA vendu, AUJOURD'HUI, mercredi, sur le quai, près du brick Isabella and Louisa 100 JAMBONS de WESTPHALIE 50 caisses genièvre 10 do do en erneçons 5 tonnes Eau-de-vie blanche 40 à 60 pou 40 barriques cent au-dessus de la preuve. 40 barriques genièvre La vente à UNE heure. CUVILLIER et FILS. 4 juillet.

CUIR, SOULIERS, ETC. J'EU, prochain, le 5 juillet, sera vendu, aux magasins des sous-signes, sans réserve, 30 douz. peaux fines de veau 15 peaux Cordovan 151 paires ventreres de New-York et au fort Monroe furent commandées, partie pour le même poste, partie pour Plattsburg, et partie pour Swanton sur la frontière du Vermont. En même temps il fut pris des mesures pour employer un bateau à vapeur monté d'une force militaire suffisante, pour des objets de police, sur chacun des lacs Erie et Ontario.

AVIS. VU que par un acte récent en ordonnance du gouverneur et de son conseil, l'édifice à Montréal le 4 mai dernier, intitulé Cap. XVIII, ordonnance pour employer certaines sommes d'argent y mentionnées à l'encouragement de l'agriculture, la somme de QUATRE CENT LOUIS courant a été accordée pour être employée conformément aux règlements d'un certain acte passé dans la première année du règne de sa majesté GUILLAUME QUATRE, intitulé "acte pour employer certaines sommes d'argent y mentionnées à l'encouragement de l'agriculture;" et vu que par ce dernier acte il est ordonné que la somme d'argent qui est accordée à la société d'agriculture du district de Montréal soit partagée entre les divers comités du dit district suivant leur population respective, c'est à dire à ceux qui ont des sociétés d'agriculture (tables, ou qui peuvent pendant la durée du dit acte établir ou former de telles sociétés.

C'est pourquoi, AVIS PUBLIC est par le présent donné, que la dite somme de quatre cent louis sera appropriée aux fins pour lesquelles elle a été accordée, et que des proportions de cette somme seront payées à denaire par le trésorier de la société d'agriculture du district de Montréal, aux dites sociétés d'agriculture de comtés respectivement, maintenant établies ou à établir pendant la durée du dit acte.

Par ordre, E. GUY, Secrétaire et Trésor. M. D. A. S. District de) UNE SESSION GENERALE. Montréal,) DE QUARTIER DE LA PAIX ayant JURISDICTION CRIMINELLE dans et pour le District de Montréal, au lieu nu PALAIS DE JUSTICE dans la ville de Montréal, MARDI, le DIXIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures du matin. En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui ont des pour suites à faire contre quelques prisonniers enfermés dans la prison commune du dit district ou autre, qu'ils soient la et alors présents; et je donne avis à tous Juges de Paix, Corroiseurs et Officiers de la Paix dans et pour le dit District, de se rendre alors avec leurs records, registres, indictments et autres papiers, afin de faire les diverses choses qu'il leur convient de faire suivant leurs charges respectives.

ROCH DE S. OURS, Shérif. Bureau du Shérif, 30 juin 1838.

PRET DU HAVRE. LES commissaires pour les améliorations et l'agrandissement du Havre de Montréal, donnent avis qu'ils ont besoin d'EMPRUNTER UNE AUTRE SOMME, pour pouvoir compléter les améliorations proposées, sous l'ordonnance provinciale, "Victoria première, chap. 28." Les intérêts seront payables tous les six mois, les 5e, jours de janvier et de juillet de chaque année. Les certificats de prêts seront de £60 chaque, payable au prêteur ou au porteur. Des propositions cachetées et endossées "Prêt du Havre" pour une somme quelconque, pas moindre de £50, mentionnant les taux d'intérêts, seront reçues au bureau du sous-signé N. 17 petite rue S. Jacques. FRANCIS BADGLEY, Secrétaire agissant. 20 juin 1838.

AVIS. LE Soussigné ayant des engagements qu'il ne peut rencontrer, vu la gêne de sa affaire en ces temps malheureux et comme pour y satisfaire il lui faudrait faire des poursuites qui entraîneraient inévitablement la ruine d'un nombre d'honnêtes familles, prend la résolution pour répondre à ses devoirs, qui tendent à ne point faire souffrir ses créanciers ni à braver ses débiteurs, de mettre en vente sa propriété connue sous le nom d'Hotel Nelson, ou toute autre, même celle à laquelle il tient d'avantage. Un tiers du prix serait payé comptant, un tiers au bout de six mois, le reste à un crédit libéral, un titre incontestable serait donné. J. H. ROY. Montréal, 27 juin, 1838.

A LOUER. UNE belle maison, immédiatement, cette belle maison, située au coin des rues St. Paul et St. Denis, vis-à-vis des voutés de MM. R. WATKINS & Cie. Cette maison est très grande et sera louée en entier ou divisée comme suit, savoir: 1.—La moitié sud-ouest du rez-de-chaussée, très bien située pour un MAGASIN EN GROS, avec une partie de la cave si le locataire le désire. 2.—La partie nord-est, bonne pour un magasin de détail sur un grand pied. 3.—Les étages supérieurs très bien adaptés pour une grande pension, ayant salon, chambre à diner, chambre d'entrée et quatorze chambres à coucher, greniers, cave, cuisine, cour, étables et autres dépendances. Le propriétaire est disposé à dépenser une somme d'argent pour améliorer cette maison au goût des locataires. Le loyer sera très bas pour un bon locataire. JAMES COURT. 16 juin 1838.

Maison de Pension. M. DE DAVID prend la liberté d'informer le public qu'elle a transporté sa MAISON DE PENSION à la première maison neuve, au coin de la Rue St. Dominique, à quelques minutes de chemin du Champ de Mars. La maison a été bâtie spécialement pour cet objet, et est finie de la manière la plus élégante. Elle a de la place pour six pensionnaires de plus. — 13 juin.—11

VENTES PAR ENCAN. PAR R. J. BEGLY ET Cie. Vente de Livres. J'EU, prochain, le 5 du courant, sera vendus aux magasins des sous-signes, sans réserve: Viscer, par Seligman, 2 volumes, folio Gauffier, voyages, 1 do do Traité des arbres fruitiers, 2 vol. 40. Funéraribus Liller (en noir) La Mode, 2 vol in-80. Essai de Montaigne, 80. 2 Lafontaine, 1 avec gravures, 80. 6 do doré, etc. Molière, do Œuvres de Reynard, doré, 4 vols 80 Théâtre du Vaiteira, doré, 8 vols 80 Moraliés Française, doré, 80 Montequieu, doré, 3 vols 80 Poésies de Moller, doré, 1 vol 80 Répertoire du Théâtre Française, (en cuir de russe) 4 vols 80 Molière, doré, 6 vols 80 Télémaque, doré, 2 vols 80 Les Fables d'Ovide, doré, 2 vols 80 Dictionnaire de L'Épigramme, doré, 4 vols 120 Molière, doré, 6 vols 120 Voyage autour du monde, par Vancouver, avec carte, etc. 6 volumes. 6 Bibles, ancien et nouveau testaments, doré 2 Voyage du Jeune Ancharius, doré, etc. 8 volumes 180 4 Gil Blas, doré etc. 4 vols 180 Œuvres du Comte Hamilton, 3 vols 120 do do do 2 do 120 Œuvres d'Helvétius, 3 vols 80 Sairey Mémphis, 2 vols 80 Droit Français, 2 vols 80 Œuvres de Pothier, 4 vols 40 3 Carêmes, 2 vols 80 3 Trapaing Droit Civil appliqué, relié, 2 volumes 80 1 do tome 20e de Duranton, broché 80 1 Volume 13e de Toulier Duranton, 4 volumes, incomplète Titité des Etudes à vols Winckelman, 3 vols 80 L'ites à Emélie, 2 vols 80 Poésies de Marie de France, 2 vols 80 J. Ste Rousseau, 2 vols 80 2 Histoire de France, 3 vols 120 Fables de Lafontaine, doré 2 vols 120 2 do do do 1 vol 180 Comédies de Terreur, 3 vols 120 Fables de Lafontaine, 2 vols 120 6 Hamiltons, 1 vol 80 10 Malherbes, 1 vol 80 Traité des Pictes, 1 volume Manuel, 1 vol Cardinal de Bernis, 1 vol Clément Marot, 1 vol Boufflers, 1 vol 2 Description de Venéne, 1 vol Pluralité des Mondes, 1 vol 2 Théorie Poésies de Schiller, 1 vol Diable Boiteux Pensionne Dictionnaire de l'Homme Cours d'Instruction, 2 vols Daguessau, 2 vol Murphy's Portugal, 1 vol 40 2 Pièces de Théâtre, 1 vol 80 J. Racine, 1 vol 80 Magasin Théâtral, 1 vol Cardinal de Bernis, (beau) 1 vol Histoire Naturelle, 1 vol Histoire de Marie Antoinette, 1 vol Code Français, 1 vol 120 Code Pénal, 1 vol. Emile de Rousseau, 2 volumes 80. — AUSSI — Plusieurs Livres de Prières Catholiques, Ornaments d'Eglise de toute description, et une variété d'autres articles. Conditions.—Argent Comptant. R. J. BEGLY & Cie. — 4 juillet 1838.

VENTES PAR LE SHERIF. Montréal,) AVIS public est par le présent à avoir:) donné que les terres et dépendances ci-dessous mentionnées seront vendues aux temps et lieu ci-dessous mentionnés, et les oppositions afin de conserver, pourront être faites en aucun temps, jusqu'à deux jours après le retour de l'ordre ou writ. ALIAS VENDITIONI EXPONAS. MONTRÉAL, SAOIR:) SAIEFA UTEUX, de No. 1106.) la paroisse de St. Barthélemy, dans le district de Montréal, marchand, demandeur, contre les terres et propriétés de PIERRE GREGOIRE et NORBERT GREGOIRE, tous deux de la paroisse de St. Philippe du Kildare, dans le dit district, fermiers, défendeurs. Les dites terres et propriétés mentionnées, et décrites dans une scédule annexée au dit writ, comme suit, savoir: — "Un lot de terre sis et situé dans la paroisse de St. Philippe de Kildare, de la contenance de cinq arpents de front plus ou moins, sur vingt-six arpents de profondeur plus ou moins aussi, borné de front par le chemin de Roi du huitième rang, et en profondeur par le neuvième rang, d'un côté au sud-est par Louis Jacques ou ses représentants et au nord-est par Joseph Laprade, avec une maison en bois et deux granges dessus construites." Pour être vendus à la porte de l'église de la dite paroisse de St. Philippe de Kildare, le SEIZIEME jour de juillet prochain à DIX heures du matin. Le dit ordre rapportable le premier jour d'octobre prochain. R. DE ST. OURS, Shérif. Bureau du Shérif, 26 juin, 1838.

A Vendre, possession donnée au 1er Octobre prochain. UN emplacement de la contenance de 8 arpents en superficie, situé vis-à-vis de l'église de St. Philippe, avec une belle maison de 50 pieds de front sur 20 pieds de profondeur, écuries de 44 pieds sur 20, en bon ordre, remise de 44 pieds sur 46; hangar de 20 pieds sur 18; une autre remise et hangar de 100 pieds de front, un excellent puits, un beau jardin de 1200 pieds en superficie, très bien entouré en planches et poteaux en écorce. La situation de l'emplacement est la meilleure possible pour établir un commerce sur un bon pied. AUSSI A VENDRE. Une terre de 3 arpents de front sur 30 arpents de profondeur, avec bonnes clôtures, et en bon état de culture, située à 12 arpents seulement de l'église de St. Philippe. L'emplacement et la terre seront vendus séparément ou ensemble, au désir de l'acquéreur. Les conditions libérales, et pour les particularités s'adresser au sous-signé, propriétaire, sur les lieux. FREDERICK SINGER. St. Philippe le 19 juin 1838.

Cuir à semelles, Cuir à empiègues et Peaux de Veaux. LE Soussigné a un bon assortiment des articles ci-dessus à vendre avec un court crédit. J. D. BERNARD, Agent. Montréal 30 juin 1838.

